



AGIR
c'est
CHOISIR

ARCHIPEL DEMAIN

Élections Territoriales Mars 2017 - Saint-Pierre-et-Miquelon



Nos 75 engagements 2017 - 2022

Élections Territoriales 19 et 26 mars 2017

Agir pour un territoire ambitieux et solidaire

Chers habitants de l'Archipel,



En 10 ans, riche de son expérience et fort de ses convictions, Archipel Demain **a tourné notre territoire vers l'avenir et assaini les finances publiques.**

Ces évolutions ont aussi été possibles grâce à une administration structurée et à l'engagement permanent des agents territoriaux.

Notre programme est le fruit d'une concertation permanente avec la population, les acteurs institutionnels et économiques du territoire.

Nous voulons AGIR pour l'Archipel avec une équipe PRÉSENTE sur le terrain et CHOISIR des objectifs clairs. Des objectifs qui nous rassemblent et qui sont porteurs d'espoir !

Le territoire de demain ne sera pas celui d'hier. Nous devons ensemble nous projeter sur le long terme.

Notre méthode de travail a permis de poser les grandes orientations pour le futur.

Agir sur l'économie, c'est choisir de favoriser l'esprit d'entreprise à travers un développement économique respectueux de notre identité et ouvert au monde

Saint-Pierre-et-Miquelon doit créer de nouvelles activités économiques tournées vers l'extérieur, créatrices d'emplois et de richesse. **LE PROJET ÉCONOMIQUE** est important dans notre programme pour repositionner les entreprises au centre de la création d'emplois. Nos efforts et nos financements devront se concentrer sur les secteurs prioritaires comme l'affirmation de notre ancrage maritime : pêche, aquaculture, plaisance, désenclavement avec les ferries... L'innovation sera présente à tous les niveaux. Cette dynamique offrira des perspectives d'avenir à nos jeunes et de la visibilité sur nos débouchés.

Un territoire qui bouge est un territoire qui vit.

Nos choix ont pour seule ambition d'accompagner notre transition vers un modèle de développement respectueux de notre identité et ouvert sur le monde.

Agir, c'est choisir d'accentuer nos efforts de solidarité

Personne ne doit rester au bord du chemin. Nous nous faisons un devoir d'**offrir à nos aînés un cadre de vie adapté et chaleureux**. Nous proposons de **réaliser deux infrastructures d'accueil nécessaires à leur bien-être**.

Préparer l'avenir, c'est aussi **soutenir les familles, leurs enfants et les jeunes** qui représentent la vitalité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Agir, c'est choisir le mieux-vivre ensemble à travers le sport et la culture

Nous affichons notre volontarisme : **sécurisation des subventions aux associations**, créations d'infrastructures, plan d'entretien de notre patrimoine...

Agir, c'est aussi choisir de préserver et de valoriser notre environnement

Notre politique de développement durable sera décidée localement pour vous et avec vous, qui vivez sur cet Archipel.

Archipel Demain sollicite à nouveau votre confiance.

L'équipe qui se présente est à l'image de notre ambition. Nous l'avons voulue dynamique et solidaire, renouvelée à plus de 50 %, sa moyenne d'âge est de 45 ans.

Les candidats qui m'entourent sont tous impliqués dans la vie locale, au service des autres et persuadés que notre Archipel saura relever les défis présents et futurs.

Chers habitants de l'Archipel, nous sommes résolu à préparer notre avenir commun, avec passion et avec raison : la passion de l'innovation et la raison de nos valeurs héritées de nos vaillants ancêtres.

Aussi, pour continuer l'œuvre accomplie et poursuivre nos actions,

je vous invite à vous mobiliser dès le 19 mars prochain, pour notre équipe motivée, expérimentée et combative.

Voter Archipel Demain, c'est agir pour l'avenir, c'est agir pour notre identité, c'est agir en solidarité.

Stéphane Artano



Agir sur l'économie pour favoriser l'esprit d'entreprise

L'initiative privée doit être placée au cœur de l'action. Notre économie est orientée vers la mer et elle doit aussi innover et se diversifier dans d'autres secteurs. Nous devons renforcer l'image et la visibilité de l'Archipel, valoriser les énergies du territoire et la richesse du capital humain local. Ce sont des axes déjà initiés par notre équipe au service des habitants.

Ancrer une économie maritime durable

1 Mettre en service les ferries est une **priorité** :

- recruter les marins pour nos **2 navires**,
- construire les quais d'accueil (**16 Millions €**)
- créer de **nouvelles opportunités économiques** par une ligne régulière avec la **province de Terre-Neuve et Labrador**.

2 Lancer un programme d'ensemencement de coquilles Saint-Jacques 2017-2032 (**13 Millions €**) et négocier avec le monde universitaire et l'État un véritable accompagnement scientifique.

3 Adopter un nouveau dispositif d'aide à l'investissement dans la **filière pêche**.

4 Revoir les aides à l'exportation en concertation avec les acteurs.

5 Faire de l'Archipel un pôle de recherche maritime en s'adossant à des pôles d'excellence en France et au Canada par exemple.

6 Favoriser le développement de la plaisance et de la voile.

Faire du tourisme un pilier économique fort

7 Renforcer l'animation commerciale pour le tourisme de croisière.

8 Augmenter les capacités d'hébergement et de restauration.

9 Organiser l'accueil de nouveaux flux de touristes : aménagement de terrains de camping à Saint-Pierre, Miquelon et Langlade....

10 Mettre notre patrimoine culturel/historique au service de l'économie : poursuivre le classement des biens de la Collectivité au titre des monuments historiques de France, **valoriser l'histoire de la prohibition en lien avec le projet de distil-**

lerie, lancer la création à Saint-Pierre d'un **centre d'interprétation marin**, **former à la ferronnerie** et **accompagner un projet d'ouverture de la Forge Lebailly**, **mieux valoriser les collections du musée de Mi-quelon**, **réhabiliter les salines**, soutenir la rénovation des **doris**, du **phare de l'Île aux Marins** (dès 2017)...

Innover, c'est créer de l'emploi

11 Favoriser le développement des **services liés aux nouvelles technologies** : **1 Million €** déjà réservés.

12 Créer un **environnement technique favorable à la création d'entreprises dans le secteur de l'économie numérique** (soutien de **300 000 € à la CACIMA** pour sa pépinière d'entreprises).

13 Développer un **pôle de recherche** en matière de **développement durable**.

14 Lancer un **concours innovation** qui récompensera les initiatives exemplaires.

Agir pour un plan de développement durable de l'agriculture

15 Aider la production agricole pour satisfaire la demande locale.

16 Accroître et **diversifier** les activités agricoles.

17 Susciter des installations, des vocations et augmenter le nombre d'agriculteurs.

18 Poursuivre la **modernisation des exploitations**.

Où que vous soyez, contribuez aux projets de l'Archipel

19 Créer la **plateforme numérique FIER SPM** (financement, entrepreneuriat en réseau).

20 Tenir informés nos jeunes en permanence des projets de développement du territoire : **FIER SPM** et créer un **bulletin d'information**.

21 Favoriser le retour de nos jeunes diplômés dans les filières créatrices d'emplois.

Améliorer l'accompagnement des porteurs de projets

22 **Créer un guichet unique d'accueil** pour faciliter les démarches des jeunes créateurs.

23 **Mieux conseiller les porteurs de projet**, en amont de la présentation des dossiers de financement.

24 **Mettre en place une plateforme des accompagnateurs** pour faciliter une connexion et une mise en lien avec des « **témoins/parrains** » de la diaspora.

Donner de la visibilité pour favoriser l'investissement des entreprises

25 **Adopter le schéma d'aménagement foncier et d'immobilier d'entreprise.**

26 **Simplifier les aides existantes.**

27 **Poursuivre le travail sur la fiscalité et les taxes douanières.**

Améliorer le financement de l'entreprise

28 **Augmenter les avances consenties aux entreprises** dans les marchés publics.

29 **Engager un partenariat** avec la **Banque Publique d'Investissement** (soutien des filières clés et la trésorerie des entreprises locales).

30 **Développer le financement participatif.**

Se former tout au long de la vie pour répondre aux exigences du territoire

31 **Poursuivre l'adaptation de l'offre de formation** aux besoins de l'Archipel.

32 **Lancer l'étude** de préfiguration de la **création d'un OPCA** (organisme paritaire collecteur agréé) destiné à porter la formation professionnelle des salariés.

33 **Maintenir les moyens financiers** alloués à la **formation professionnelle.**

Agir pour un Archipel solidaire

L'ambition ne doit pas nous faire oublier notre devoir de solidarité qui est un axe fort pour notre équipe.

Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons axer notre travail sur les 4 points suivants :

Faciliter l'accès au logement en centre-ville

34 Pérenniser une structure d'accueil à Saint-Pierre des habitants de Miquelon-Langlade en évacuation sanitaire.

35 Dynamiser le centre-ville par un programme d'acquisition et de construction : locaux commerciaux, logements d'habitation, particulièrement pour les jeunes.

Une politique pour les personnes âgées et handicapées adaptée aux besoins locaux

Le Conseil Territorial a adopté fin 2016, son schéma gérontologique 2016-2020. Il conviendra donc de le mettre en œuvre avec notamment deux projets d'infrastructures déterminantes.

Il faut réorganiser, développer et humaniser la filière médico-sociale pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce projet s'inscrit dans le contexte de la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui favorise l'adaptation des dispositifs au parcours de soins des personnes vieillissantes ; c'est donc une période particulièrement favorable au projet.

À terme, la Collectivité mettra en place l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement : l'objectif est de prendre en charge une partie du tarif dépendance.

36 Construire une résidence autonomie à Saint-Pierre : 20 logements de 50 m², **4 millions €.**

La résidence autonomie devra être implantée à proximité de l'EHPAD pour favoriser la mutualisation des moyens et l'optimisation des services rendus.

37 Construire un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :

20 millions €, 50 places d'hébergement permanent dont 4 places pour personnes handicapées vieillissantes, **Une plateforme de répit comprenant :**

- 1 place d'hébergement temporaire
- 8 places d'accueil de jour
- 10 places d'EHPAD à domicile

- Un dispositif Maison d'Accueil Spécialisée : personnes handicapées de 6 places, adossé à l'EHPAD.

Les conditions de réussite de ces deux projets :

- L'établissement devra être **inséré dans la ville**, au plus près des habitants, pour favoriser son intégration et favoriser le lien social.
- **Le site de l'ancien hôpital et de l'actuelle Maison Églantine semble particulièrement intéressant et adapté.**
- L'intégration de la dimension évolutive des besoins du territoire pour l'adaptation des structures.
- Le projet pourra **s'appuyer sur les associations** des champs culturel, sportif et autres et sur les bénévoles.
- **L'ouverture des différentes unités devra se faire de manière échelonnée.**

38 Mettre en place l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour personnes en établissement.

Agir pour une politique familiale dès le plus jeune âge

39 Promouvoir la santé de la mère et de l'enfant et exercer une action de prévention précoce. La Collectivité souhaite proposer gratuitement à l'enfant et à sa famille **l'aide du service de Protection Maternelle et Infantile.**

La mise en place d'une réelle PMI sur l'Archipel, passera par la **constitution de partenariats locaux renforcés** et devra être considéré comme un axe prioritaire dans la déclinaison du plan territorial de santé.

40 Étudier des **mesures fiscales et douanières pour favoriser l'épanouissement des familles** afin de pallier une démographie préoccupante.

Épauler les associations investies dans le secteur médico-social

41 Accompagner les bénévoles du secteur médico-social à assumer la **gouvernance associative dans le respect des textes.** Nous nous appuyons sur des consultants spécialisés.

Agir
pour le
mieux-vivre
ensemble

La Préservation de la qualité de vie de notre archipel passe par la préservation et l'amélioration constante de notre cadre de vie.

Aménager et créer des équipements

42 Adopter le Plan pluriannuel d'Investissement confié dès 2017 à Archipel Aménagement pour toutes les structures de la Collectivité.

43 Agrandir la Maison des Loisirs : avec un espace musical partagé sur Miquelon pour les cours de musique, chant...

44 Lancer l'étude du projet d'une piscine à Miquelon.

45 Soutenir la création de la Maison Basque à Saint-Pierre. En lien avec le projet TERNUA.

46 Accompagner les projets d'investissement des associations.

Agir durablement pour nos jeunes

47 Créer la Maison des jeunes à l'Hôtel du Territoire actuel.

48 Promouvoir les actions du Conseil Territorial des Jeunes vers un projet éducatif et citoyen renforcé : intergénérationnel, développement durable....

49 Soutenir l'accueil et l'hébergement des collégiens de Miquelon dès la construction de l'internat de la réussite.

Sécuriser et développer des activités nouvelles

50 Augmenter de 25% les financements dédiés aux associations par l'Office des Sports.

51 Poursuivre la pérennisation des subventions par des conventions pluriannuelles.

52 Créer un fonds dédié aux appels à projets pour le sport, la santé, le bien-être et la valorisation culturelle.

53 Financer des formations pour les bénévoles sur le projet associatif.

Promouvoir une éducation culturelle, artistique et sportive partagée

54 Œuvrer à un agenda commun des manifestations culturelles, artistiques et sportives.

55 Permettre à la Fête de la Musique de se développer au Square Joffre, avec les jeunes.

56 Fêter les 30 ans de la Maison des Loisirs, juin 2017.

57 Associer les jeunes aux artistes dans le cadre de notre philatélie d'exception du territoire.

58 Faciliter l'accès à la culture et à nos collections : poursuivre la numérisation des collections et des expositions de L'Arche.

**Agir
pour l'environnement
et le développement
durable**

Réduire la consommation d'hydrocarbures

59 Mettre en exploitation le réseau de chaleur en 2018 : 5000 t de CO₂ en moins et 1,3 millions de litres de fioul économisés !

60 Élaborer un diagnostic du potentiel local en matière de développement d'énergie propre.

61 Adopter une programmation pluriannuelle de l'énergie ambitieuse et cohérente.

62 Créer le point info énergie afin d'aider les ménages et les entreprises à réduire leur budget chauffage.

63 Poursuivre et améliorer les aides au changement de chaudière et l'aide à l'isolation des maisons.

Concevoir un aménagement foncier adapté à nos enjeux

64 Adopter un nouveau schéma d'urbanisme et une nouvelle réglementation élaborés en concertation avec les partenaires.

65 Définir d'ici fin 2017 les nouvelles zones à urbaniser en intégrant les contraintes du Plan de Prévention des Risques Littoraux (puis lancement d'une étude d'aménagement).

66 Prioriser les zones littorales à protéger des intempéries, particulièrement pour Miquelon-Langlade.

67 Élaborer le plan de réhabilitation pluriannuel de chaussées de l'Archipel.

68 Prévoir l'aménagement du site de l'ancien hôpital (en préservant l'ancien musée).

Choisir une gestion locale de nos espaces naturels

69 Aménager la Vallée du Milieu en poursuivant les acquisitions foncières.

70 Poursuivre l'aménagement des sentiers de randonnée.

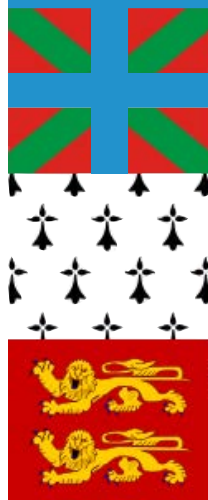
71 Affirmer notre identité dans l'Agence Locale pour la Biodiversité : les décisions doivent être locales.

72 Établir le Plan de gestion de la forêt incluant les travaux forestiers.

Accompagner les initiatives liées à l'économie sociale et solidaire

73 Mettre à disposition du foncier pour des projets concertés : jardins collectifs par exemple.

74 Soutenir des initiatives sociales et solidaires en adoptant un cadre financier durable.



**Agir sur le long terme,
C'est maintenant**

Dès notre élection, nous préparerons 2 dossiers majeurs en matière de financement public.

75 • Préparer le contrat de développement État/Collectivité, à signer en 2018 : objectif + de 40 Millions €

• Négocier les futurs fonds européens : objectif obtenir + de 26 Millions €

Section de Saint-Pierre

1 - Stéphane ARTANO,
44 ans, conseiller en gestion de
patrimoine

2 - Catherine HELENE,
46 ans, aide-soignante

3 - Bernard BRIAND, 42 ans,
conseiller d'animation sportive

4 - Catherine DE ARBURN,
50 ans, comptable

5 - Stéphane LENORMAND,
52 ans, enseignant

6 - Valérienne URDANABIA,
35 ans, adjoint administratif

7 - Jean-Yves DESDOUETS,
49 ans, adjoint administratif

8 - Sandy SKINNER, 28 ans,
agent administratif hospitalier

9 - Claude LEMOINE, 42 ans,
agent d'exploitation spécialisé

10 - Joane BEAUPERTUIS,
55 ans, aide-soignante

11 - Jean-Pierre LEBAILLY,
58 ans, responsable technique
CHFD

12 - Valérie PERRIN,
51 ans, employée de commerce

13 - Jean-Louis DAGORT,
52 ans, agent d'exploitation
spécialisé

14 - Carole SERIGNAT,
43 ans, secrétaire médicale

15 - Frédéric DRAKE,
43 ans, employé de commerce

16 - Cathy CORMIER,
28 ans, animateur service famille

17 - André LEBARS,
61 ans, retraité municipal

18 - Annick SALOMON,
50 ans, secrétaire secteur privé

Section de Miquelon-Langlade

1 - Olivier DETCHEVERRY,
48 ans, chef d'entreprise

2 - Virginie SABAROTS,
37 ans, secrétaire

3 - Arnaud GASPARD,
34 ans, agent municipal

4 - Claire VIGNEAUX,
31 ans, sans emploi

5 - Michel DETCHEVERRY,
57 ans, chef d'entreprise

*Dès le 1^{er} tour
mobilisez-vous et votez
Archipel Demain !*

Contact : 55 58 13

